

**CONSEIL MUNICIPAL DU 16 SEPTEMBRE 2019
COMPTE-RENDU SUCCINCT
AFFICHÉ LE 19 SEPTEMBRE 2019**

Le seize septembre deux mil dix-neuf à vingt heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de **Madame DAVID Delphine, Maire élue**.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Date d'envoi de la convocation : 09 septembre 2019

PRESENTS :

Les Adjoints au maire :

Mesdames FOUCARD – GRELIER – HUET – LE PALMEC – SEMPEY.

Messieurs DENEUVE.

Les Conseillers Municipaux :

Mesdames BARBEDOR – DAUGAN – GANDIN (*arrivée à 20h47*) – LE GUELLEC – PRUDOR – ROUAUX.

Messieurs BRETEAU – ENIZAN – ETIENNE – GUERIN – JOSTE – LANGEVIN – PARTHENAY (*arrivé à 20h08*) – TILLARD.

PROCURATIONS :

MME BOURGOGNON a donné procuration à MME ROUAUX,

MME FAUCHOUX a donné procuration à M. JOSTE,

MME HERISSON a donné procuration à MME PRUDOR,

M. PERON a donné procuration à MME FOUCARD,

M. PETTIER a donné procuration à M. LANGEVIN,

M. RENAULT a donné procuration à MME LE GUELLEC,

M. THIRION a donné procuration à M. DENEUVE.

ABSENTE : MME SEIMANDI.

SECRETAIRE : M. TILLARD.

N°	RAPPORTEUR	OBJET	VOTES
19-150	MME LE MAIRE	APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 1 ^{er} JUILLET 2019	Après avoir délibéré, à l'unanimité (M. PARTHENAY et MME GANDIN absents pour ce vote), le Conseil Municipal : - ADOpte le procès-verbal de la réunion du 1 ^{er} juillet 2019.
DÉVELOPPEMENT URBAIN			
19-151	M. LANGEVIN	CONVENTION VILLE/DÉPARTEMENT – AMÉNAGEMENT D'UNE PISTE CYCLABLE MONTFORT IFFENDIC V6	Après avoir délibéré, à l'unanimité (MME GANDIN absente pour ce vote), le Conseil Municipal : - AUTORISE le Maire à signer la convention portant sur l'aménagement de la route départementale n°30 en agglomération, ainsi que tous les documents y afférents.
ÉDUCATION – SOLIDARITÉ – FAMILLE			
19-152	MME GRELIER	VALIDATION DU PLAN D' ACTIONS – RÉSEAU FRANCOPHONE VILLE AMIE DES AÎNÉS	Après avoir délibéré, à 27 voix pour et 1 abstention (MME BOURGOGNON), le Conseil Municipal : - VALIDE le plan d'actions 2019/2021, présenté en séance.

SPORT – CULTURE – VIE ASSOCIATIVE – JEUNESSE – RELATIONS INTERNATIONALES

19-153	MME SEMPEY	CONVENTION VILLE/COMITÉ DE JUMELAGE	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité (Mme LE GUELLEC ne prend pas part au vote), le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - AUTORISE le Maire à signer la convention entre la Ville et le Comité de Jumelage et tout document y afférent.
19-154	M. TILLARD	AVENANT A LA CONVENTION VILLE/ÉQUISPORTS	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - AUTORISE le Maire à signer l'avenant à la convention relative à l'entretien de la carrière et du paddock de l'Île au Moulin Ville de Montfort-sur-Meu.
19-155	MME SEMPEY	APPROBATION DES STATUTS DU SYNDICAT DESTINATION BROCÉLIANDE	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - APPROUVE le projet de statuts présenté en séance, - AUTORISE l'adhésion de Montfort communauté au syndicat mixte fermé Destination Brocéliande dès sa création.
19-156	MME SEMPEY	DEMANDE DE GRATUITÉ DE SALLE – RÉUNION SÉNATEURS 27/09/19	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ACCORDE la gratuité de la salle de l'Avant-Scène le 27 septembre 2019 à Françoise Gatel et Dominique De Legge, sénateurs d'Ille et Vilaine, pour cette réunion d'échanges ; - AUTORISE le Maire à signer les contrats et tout document y afférent.

ENVIRONNEMENT – GESTION DES RISQUES

19-157	M. GUERIN	ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX – CHOIX DES OPTIONS	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - OPTE pour l'option B de la convention pour l'enfouissement coordonné des réseaux aériens de communications électroniques d'Orange et des réseaux aériens de distribution d'électricité établis sur supports communs ; - AUTORISE le Maire à signer la convention pour l'enfouissement coordonné des réseaux aériens de communications électroniques d'Orange et des réseaux aériens de distribution d'électricité établis sur supports communs portant attribution à Orange de la propriété des installations souterraines de communications électroniques.
		RAPPORT ANNUEL DU DÉLÉGATAIRE 2018 (MODIFIÉ) – SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Sujet reporté au prochain CM</i>

FINANCES – ADMINISTRATION GÉNÉRALE – RESSOURCES HUMAINES

19-158	MME LE MAIRE	EXTINCTION DE DETTE	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - AUTORISE l'extinction de la dette pour un total de 1 109.25 € ; - AUTORISE la mise en œuvre des écritures de régularisation comptables associées.
19-159	M. DENEUVE	PROGRAMME D'ÉCLAIRAGE PUBLIC 2019 – DEMANDE DE SUBVENTION SDE	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - AUTORISE le Maire à solliciter toute subvention pouvant être affectée au projet auprès du SDE 35 et à signer tous les documents y afférents ; - AUTORISE le Maire à solliciter une autorisation de commencement de travaux anticipé le cas échéant.

19-160	M. ETIENNE	AMÉNAGEMENT D'UN QUAI DE CAR BD DE GAULLE - DEMANDE DE SUBVENTION RÉGION	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - AUTORISE le Maire à solliciter toute subvention pouvant être affectée au projet auprès de la Région Bretagne et à signer tous les documents y afférents ; - AUTORISE le Maire à solliciter une autorisation de commencement de travaux anticipé. 												
19-161	MME SEMPEY	BUDGET PRINCIPAL - DECISION MODIFICATIVE N°2	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - VALIDE la décision modificative N°2 sur le budget Principal, présentée en séance, - AUTORISE le Maire à signer tout document y afférent. 												
19-162	MME SEMPEY	CRÉATION DE POSTES NON PERMANENTS	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - CRÉE le poste non permanent pour accroissement temporaire et saisonnier d'activité, tel que présenté ci-dessous : <table border="1" data-bbox="754 667 1538 831"> <thead> <tr> <th>NB</th> <th>GRADE</th> <th>TEMPS DE TRAVAIL</th> <th>METIER</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="4" style="text-align: center;">DU 01/10 AU 31/12/2019</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>ADJOINT TECHNIQUE</td> <td>35/35</td> <td>Agent de voirie-logistique</td> </tr> </tbody> </table> <ul style="list-style-type: none"> - AUTORISE le Maire à signer le contrat afférent, - PRÉVOIT les crédits au budget. 	NB	GRADE	TEMPS DE TRAVAIL	METIER	DU 01/10 AU 31/12/2019				1	ADJOINT TECHNIQUE	35/35	Agent de voirie-logistique
NB	GRADE	TEMPS DE TRAVAIL	METIER												
DU 01/10 AU 31/12/2019															
1	ADJOINT TECHNIQUE	35/35	Agent de voirie-logistique												
19-163	M. LANGEVIN	PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018 - MONTFORT COMMUNAUTÉ	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - PREND ACTE du rapport d'activité 2018 de Montfort Communauté. 												

Delphine DAVID,
Maire
Conseillère Régionale

